



Publié le 28 mars 2025

Délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 3

Votants : 18

Date de Convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2025

Envoi documents budgétaires : 12 mars 2025

Envoi ordre du jour complémentaire : 20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Aymeric GIRARDON, Elvire LEON, Sandra LEZIN, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Excusés : Etienne DUVAL (pouvoir donné à Sandra LEZIN), Albane GENIN (pouvoir donné à Isabelle BONNET), Evelyne GIRARDON (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON) et Karine LORENZO.

2025-09 Délibération relative à l'approbation du Compte Administratif 2024

Rapporteur : Diogène BATALLA

Le conseil municipal proclame Rémi BROSSIER président de séance pour le vote du compte administratif 2024 du budget principal.

Diogène BATALLA présente le compte administratif 2024.

Monsieur le Maire se retire de la séance à 20h22.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-14 ;

Monsieur Rémi BROSSIER, doyen du conseil municipal, met aux votes le compte administratif 2024 de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2024 du budget principal de la commune.

Le Maire
Diogène BATALLA

La secrétaire de séance
Sandra LEZIN